



PRÉFET DE LA GIRONDE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service des Procédures Environnementales

ARRÊTÉ DU 21 FEV. 2019

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

CRÉATION DE SECTEURS D'INFORMATION SUR LES SOLS (SIS)

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfet de la Gironde,**

Vu le code de l'Environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L. 556-2, L. 125-6, L. 171-6, L. 171-8, L. 172-1, L. 511-1, L. 512-5, L. 514-5 et R.125-41 à R.125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols SIS ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu le rapport et les propositions du 15 février 2019 de l'Inspection des installations classées pour la protection de l'environnement,

Vu les avis émis par les communes des EPCI entre le 01/02/2018 et le 01/08/2018 ;

Vu l'information des propriétaires concernés par le projet de création de secteurs d'information sur les sols, par courrier préfectoral du 13/07/2018 ;

Vu les observations du public recueillies entre le 05/10/2018 et le 26/10/2018 ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Considérant que les activités exercées par les sociétés dont les noms figurent sur l'annexe 1, est à l'origine de pollution des sols et des eaux souterraines ;

Considérant que les communes du département de la Gironde ont été consultées sur les projets de création de Secteurs d'Information des Sols situées sur leur territoire ;

Considérant que les propriétaires des terrains d'assiette concernés par des projets de création de Secteurs d'Informations des Sols ont été informés ;

Considérant que la consultation du public a été réalisée du 05/10/2018 au 26/10/2018;

Considérant que les remarques des communes, des propriétaires et du public ont été prises en compte et qu'elles ne remettent pas en cause les projets de création de Secteur d'Information des Sols ;

Sur proposition du Secrétaire général de la Préfecture de la Gironde ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{ER} : GÉNÉRALITÉS

Conformément à l'article R. 125-45 du Code de l'environnement, les Secteurs d'Information des Sols suivants sont créés, pour l'Établissement Public de coopération Intercommunal – CA Bassin d'Arcachon Sud – Pôle Atlantique :

- Sur la commune de ARCACHON :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06616	Ancienne usine à gaz - Agence EDF GDF Services du Bassin d'Arcachon

- Sur la commune de GUJAN MESTRAS :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06251	Station service SHELL
33SIS06262	Ancienne décharge Delorme de Gujan Mestras

- Sur la commune de LA TESTE DE BUCH :

Identifiant SIS	Nom usuel
33SIS06199	COBAS Décharge de Natus
33SIS06272	Station service LISA MAXIMUM CARBURANT
33SIS06317	UIOM de la Teste
33SIS06319	SHELL Pyla

Ces Secteurs d'Informations des Sols sont annexés au présent arrêté préfectoral.

ARTICLE 2 : PUBLICATION

Les secteurs d'Information des Sols mentionnés à l'article 1 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>

L'arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département de la Gironde.

ARTICLE 3 : NOTIFICATIONS

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de documents

d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Informations des Sols mentionnés à l'article 1.

ARTICLE 4 : PUBLICITÉ

En vue de l'information des tiers :

Conformément à l'article **R181-44 du code de l'environnement**, une copie du présent arrêté sera déposée en mairie des communes concernées par le présent arrêté et pourra y être consultée par les personnes intéressées. Il sera affiché à la mairie pendant une durée minimum d'un mois, procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité est dressé par les soins du maire.

ARTICLE 5 : DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté est soumis à un contentieux de pleine juridiction. Conformément à l'article **R181-50 du code de l'environnement**, il peut être déféré à la juridiction administrative compétente, le tribunal administratif de Bordeaux :

- par les tiers, personnes physiques ou morales, les communes intéressées ou leurs groupements dans un délai de **quatre mois** à compter de la publication ou de l'affichage de la présente décision.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « WWW.TELERECOURS.FR ».

ARTICLE 6 : EXÉCUTION

Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Maires et présidents d'EPCI mentionnés à l'article 1, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

À Bordeaux, le **21 FEV. 2019**

LE PRÉFET

~~Pour le Préfet et par délégation,
le Secrétaire Général,~~

Thierry SUQUET

ANNEXE 1
FICHE SIS DU CA BASSIN D'ARCACHON SUD – PÔLE ATLANTIQUE



Identification

Identifiant	33SIS06616
Nom usuel	Ancienne usine à gaz - Agence EDF GDF Services du Bassin d'Arcachon
Adresse	18 Rue Georges Méran
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	ARCACHON - 33009
Caractéristiques du SIS	Ancienne usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille, exploitée de 1881 à 1960, et située sur la commune d'Arcachon (33), en zone résidentielle. L'emprise du site occupait une superficie d'environ 17 000 m ² . Avec l'arrivée du gaz naturel, les installations de l'usine ont été démolies à partir de 1961. Actuellement, le site est utilisé pour les besoins des entreprises EDF et/ou ENGIE (ex GDF-Suez).
Etat technique	Site concerné par une action nationale de l'Etat (protocole Usines à gaz)
Observations	<p>Gaz de France (GDF) a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère, répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie retenue a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de 5 classes de priorité pour lesquelles les engagements de GDF ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et GDF signé le 25 avril 1996.</p> <p>Le site d'Arcachon a été considéré comme présentant une sensibilité vis-à-vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles limitée et a été rangé en classe 2 du protocole.</p> <p>L'engagement national de GDF sur les sites de classe 2 était de réaliser un diagnostic initial dans un délai de 3 ans (avant fin avril 1999). En fonction du diagnostic, GDF s'engageait à prendre, dans ce délai, en accord avec les services de l'Inspection des Installations Classées, les mesures appropriées à mettre en œuvre.</p> <p>En vue d'un projet de réaménagement pour les besoins internes d'EDF/GDF, le site d'Arcachon a fait l'objet d'un diagnostic approfondi, effectué en 1994 par un bureau d'études à la demande de GDF. Celui-ci a consisté à effectuer des recherches historiques et documentaires, à rechercher des ouvrages enterrés, à évaluer l'impact du site sur les ressources locales en eau (eaux souterraines et superficielles), à caractériser le sol superficiel pour évaluer les risques de contact direct et ceux liés à d'éventuelles émanations gazeuses et à caractériser le sol en profondeur.</p> <p>De cette étude, il est ressorti qu'il existait des cuves à goudrons, dont la neutralisation a été réalisée au premier semestre 1995. Des</p>

prélèvements de sol superficiel dans les zones découvertes ont montré qu'il n'existait pas de risque de contact pour les personnes fréquentant le site.

Le site a fait l'objet d'une suivi périodique de la qualité des eaux de la nappe superficielle, portant notamment sur l'analyse des cyanures et HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques). Au vu des résultats des différentes campagnes d'analyse effectuées jusqu'en 2006, il a été décidé de suspendre cette surveillance.

Par ailleurs, en cas de mutation des terrains et/ou de changement d'usage et/ou de projet de travaux, le propriétaire et/ou le porteur de projet ont été ou seront le cas échéant amenés à faire procéder sous leur responsabilité à un examen plus approfondi de l'état des sols du site, afin de s'assurer de sa compatibilité avec l'usage futur prévu.

Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0094	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0094

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques avérés
Commentaires sur la sélection	Site concerné par le protocole "Usines à Gaz"

Caractéristiques géométriques générales

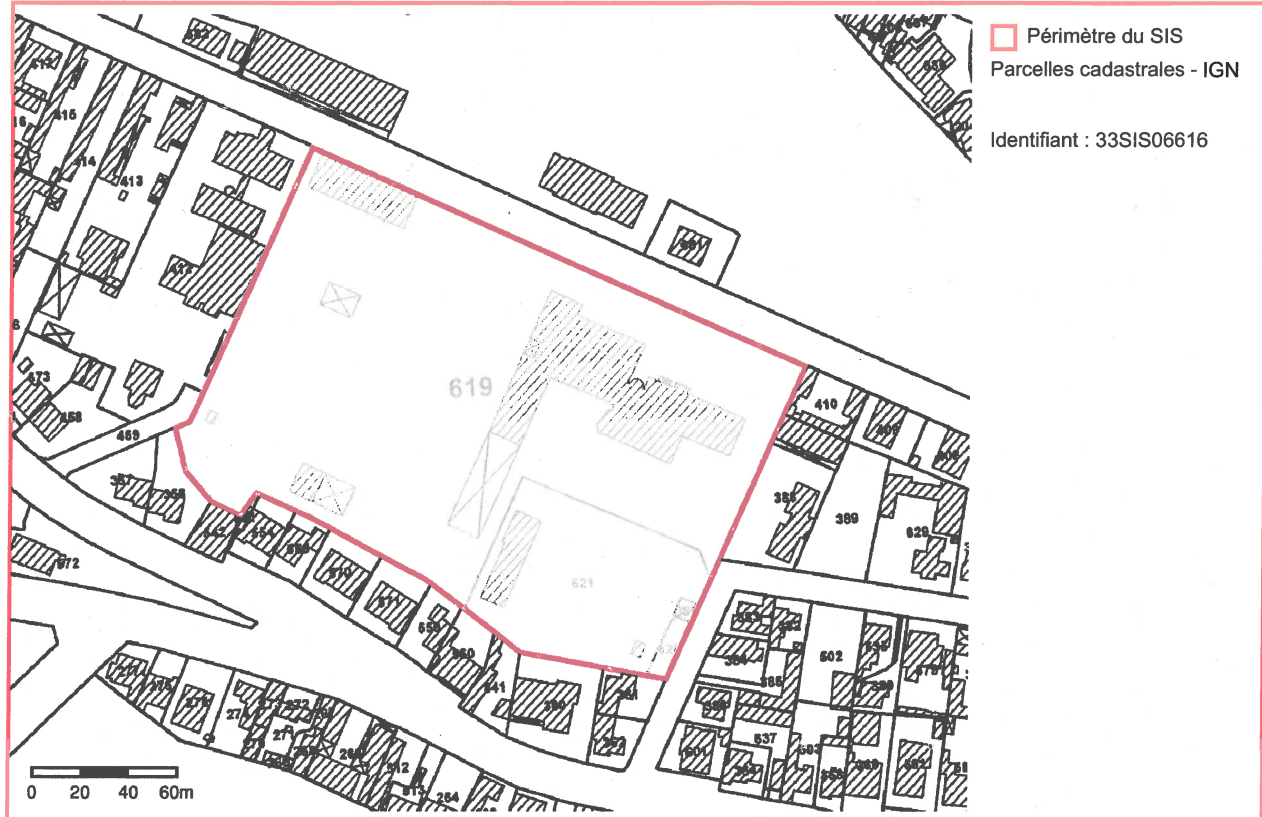
Coordonnées du centroïde	370041.0 , 6404053.0 (Lambert 93)
Superficie totale	23150 m ²
Perimètre total	652 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
ARCACHON	AK	387	16/01/2018
ARCACHON	AK	620	16/01/2018
ARCACHON	AK	621	16/01/2018
ARCACHON	AK	707	16/01/2018
ARCACHON	AK	708	16/01/2018
ARCACHON	AK	709	16/01/2018
ARCACHON	AK	710	16/01/2018

Cartographie





Identification

Identifiant	33SIS06251
Nom usuel	Station service SHELL
Adresse	142 Cours de Verdun
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	GUJAN MESTRAS - 33199
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne station-service à l'enseigne SHELL exploitée en dernier lieu par la SARL TIMONER sur la commune de Gujan-Mestras (33). Les exploitants successifs ont été BP France (récépissé du 7 décembre 1983), REPSOL (récépissé du 1er mars 1995) et SHELL (récépissé du 21 avril 2000).</p> <p>La SARL TIMONER a déclaré la cessation d'activité le 05 juillet 2006. L'emprise du site occupe une superficie totale d'environ 923 m² (source : www.cadastre.gouv.fr) et se situe dans un environnement urbain dense.</p>
Etat technique	Site mis à l'étude, diagnostic prescrit par arrêté préfectoral
Observations	<p>Le site a fait l'objet de plusieurs études environnementales dès 1997. La dépollution du site a été initiée en 1999 (traitement des eaux souterraines et de la zone non saturée par méthode de "sparging/venting", traitement des gaz sur charbon actif). Puis, des travaux d'excavation des sols impactés ont été réalisés en juin 2010. L'emprise est d'environ 12 m² ; 41,28 tonnes de terres ont été envoyées vers le biocentre de Champteussé sur Baconne (49) afin d'être traitées. Toutefois, les limites techniques rencontrées par les fondations du garage et la proximité d'une cuve enterrée n'ont pas permis d'excaver la totalité de la source sol. Ainsi, une pollution résiduelle a été laissée en place : hydrocarbures volatils de 390 à 2300 mg/kg, hydrocarbures totaux de 500 à 1800 mg/kg et BTEX (Benzène, Toluène, Éthylbenzène et Xylène) de 78 à 710 mg/kg. L'évaluation sommaire des risques a montré que le risque est avéré et à considérer pour le dégazage du sol, la perméation dans le réseau d'eau potable et la migration vers l'aval de la nappe.</p> <p>La DREAL constate que les travaux de dépollution menés en 2010 n'ont pas permis de supprimer totalement la source de pollution des sols et que la nappe est impactée. Les pollutions résiduelles peuvent engendrer un risque sanitaire.</p> <p>Une surveillance des eaux souterraines est en cours.</p> <p>A noter qu'un permis de construire d'un bâtiment à usage d'habitation a été délivré le 26 novembre 2009 à la SCI VALCRIS représentée par M. René TIMONER. Le 31 décembre 2009, le Sous Préfet d'Arcachon attirait l'attention du Maire de Gujan-Mestras sur les avis défavorables émis par le service intercommunal d'hygiène et de santé du SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon) du 22 septembre 2009 et de l'ex-DRIRE du 8 octobre 2009 sur les risques de nuisances pouvant porter atteinte à la santé des populations et de l'environnement.</p>

Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0313	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0313

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection Pollution résiduelle des sols en hydrocarbures après travaux – Sources de pollution des sols et de la nappe toujours présente au droit du site - Reconversion du site pour un usage résidentiel retenu

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	375960.0 , 6401448.0 (Lambert 93)
Superficie totale	1298 m ²
Perimètre total	191 m

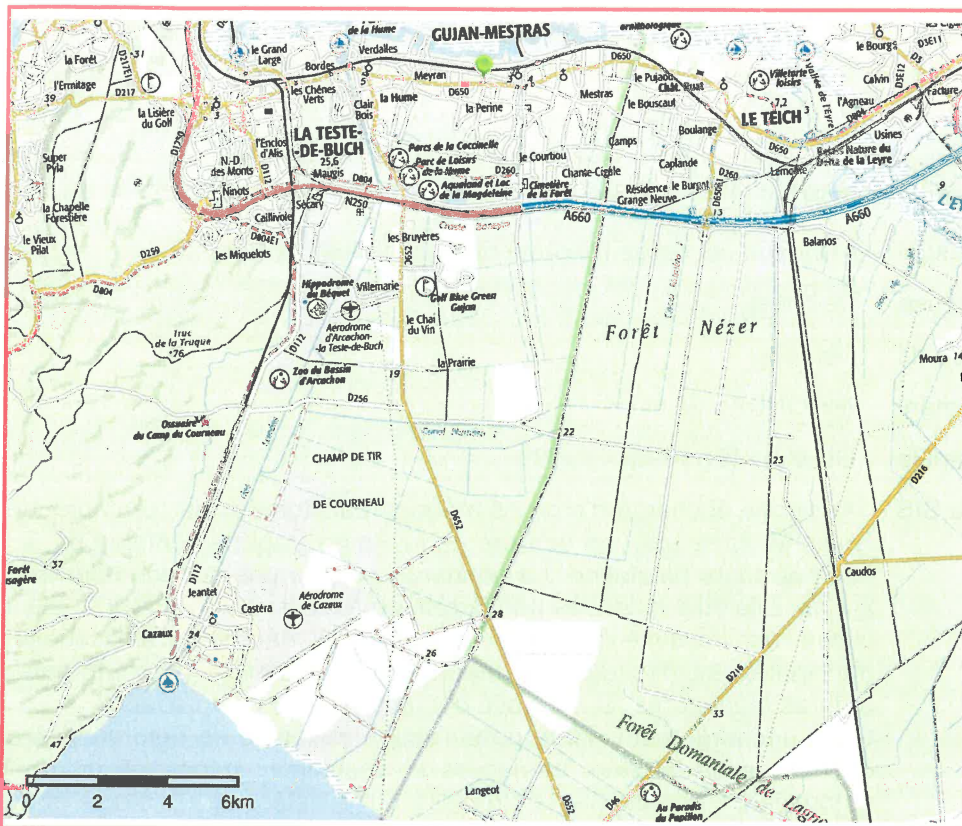
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

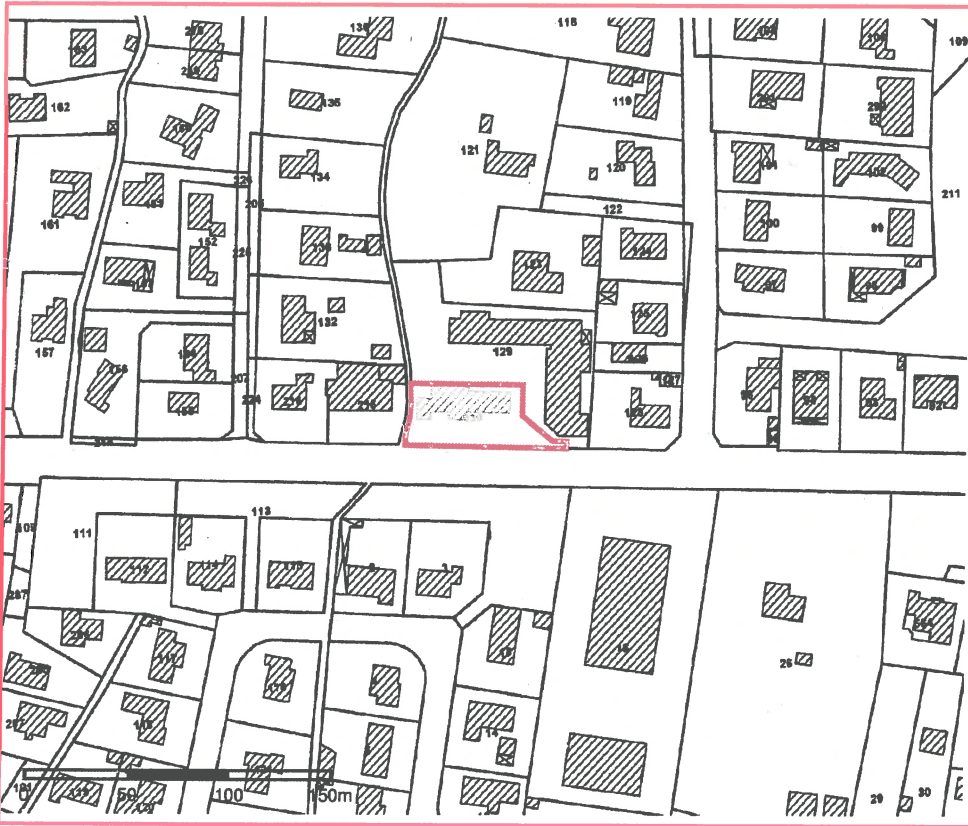
Commune	Section	Parcelle	Date génération
GUJAN MESTRAS	BP	130	27/11/2017

Documents

Cartographie



Périmètre du SIS
 Cartes IGN - IGN
 Identifiant : 33SIS06251



Périmètre du SIS
 Parcelles cadastrales - IGN
 Identifiant : 33SIS06251



Identification

Identifiant	33SIS06262
Nom usuel	Ancienne décharge Delorme de Gujan Mestras
Adresse	Delorme
Lieu-dit	Delorme
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	GUJAN MESTRAS - 33199
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne décharge d'ordures ménagères située sur la commune de Gujan-Mestras (33), en bordure de la Route Départementale 650, à l'écart de toute habitation. La décharge occupe une surface d'environ 2,7 ha. Elle était autorisée par l'arrêté préfectoral du 27/03/1969. Elle a cessé son activité le 04/10/2005. Cette décharge a accueilli principalement des déchets ménagers et assimilés (encombrants, ordures ménagères, D.I.B.), des déchets verts et des gravats. Cette décharge est inscrite dans l'action nationale de résorption des décharges de déchets ménagers et assimilés, autorisées ou non autorisées, introduite par la circulaire du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable du 23/02/2004.</p> <p>Le dossier de remise en état de la décharge, établi en 1992, a été remis le 25/01/2006. Des compléments ont été apportés le 26/02/2007.</p> <p>Le site a été remis en état ; deux zones de stockage ont été réhabilitées (10 000 m² et 25 000 m²). Une surveillance semestrielle des eaux souterraines et des eaux superficielles est prescrite par arrêté préfectoral du 20/08/2007.</p>
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	<p>L'arrêté préfectoral du 20/08/2007 prescrit des restrictions d'usage qui devront être inscrites au registre des hypothèques selon une procédure d'institution de servitudes laissée au choix de l'exploitant. L'emprise des dépôts de déchets est soumise aux interdictions ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none">- de construction à usage d'habitation,- de travaux de voirie sauf ceux nécessaires à l'accès du site et à son entretien,- de tous travaux d'affouillements, de sondage et de forage,- de cultures agricoles, potagères et de pâturage. <p>Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0224	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0224

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques potentiels, à gérer

Commentaires sur la sélection En l'absence de mise en place de servitudes d'utilité publique (SUP) sur la décharge, le site est classé comme étant à risques potentiels à gérer.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 377014.0 , 6397628.0 (Lambert 93)

Superficie totale 115494 m²

Perimètre total 1373 m

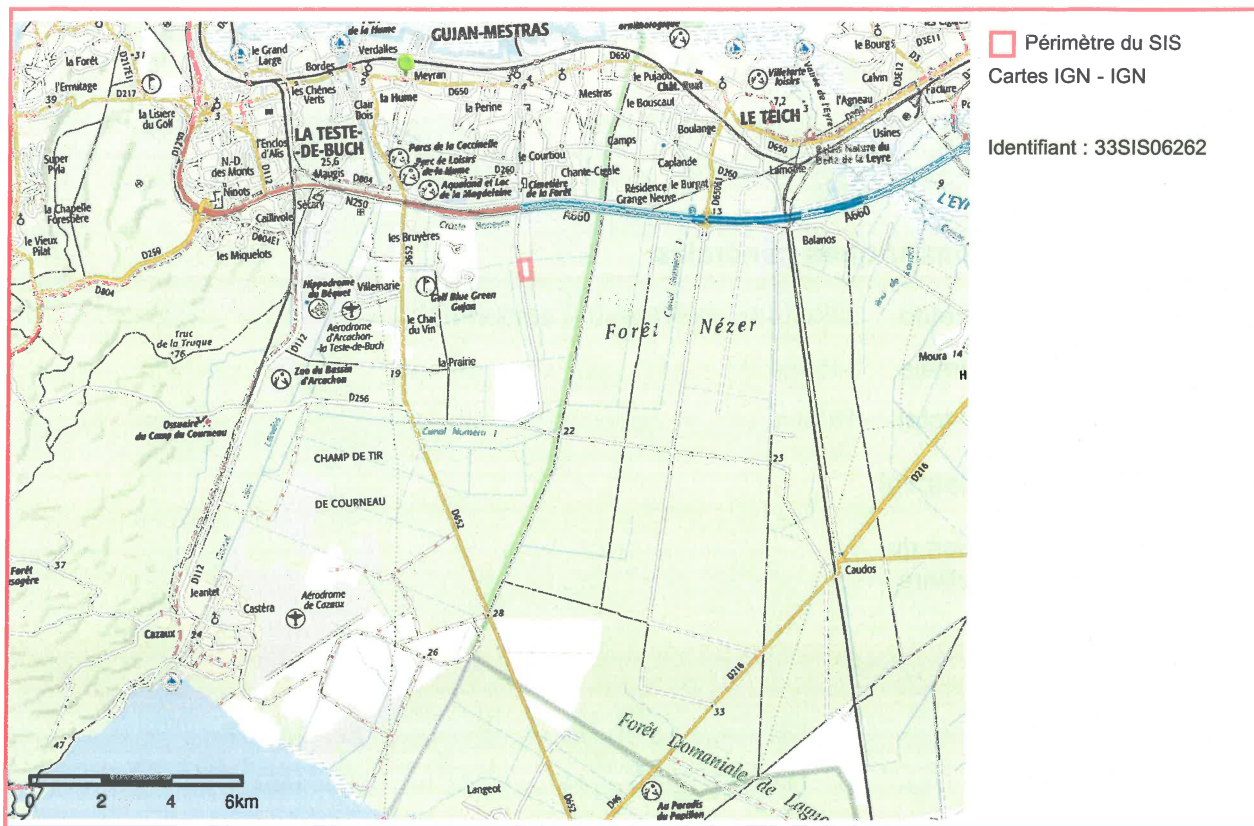
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
GUJAN MESTRAS	DN	13	22/11/2017
GUJAN MESTRAS	DN	14	22/11/2017

Documents

Cartographie





Identification

Identifiant	33SIS06199
Nom usuel	COBAS Décharge de Natus
Adresse	Le Corneau
Lieu-dit	Le Corneau
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	LA TESTE DE BUCH - 33529
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne décharge d'ordures ménagères implantée au lieu dit « Le Corneau », sur la commune de La Teste-de-Buch (33). Sa surface totale est d'environ 15,8 hectares. Le site a été exploité par la commune de 1968 à 1997. L'arrêt définitif de l'exploitation a été constaté lors de la visite d'inspection du site le 02/05/2003.</p> <p>Cette décharge est inscrite dans l'action nationale de résorption des décharges de déchets ménagers et assimilés, autorisées ou non autorisées, introduite par la circulaire du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable du 23/02/2004.</p> <p>Le site a été clôturé et remis en état. Une surveillance semestrielle des eaux souterraines et des eaux superficielles est prescrite par arrêté préfectoral du 02/12/2004.</p>
Etat technique	Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)
Observations	<p>Il est recommandé de ne pas utiliser le sol et le sous-sol pour :</p> <ul style="list-style-type: none">- l'extraction de matériaux,- les cultures maraîchères ou les vergers,- la création de puits domestiques à usage de consommation. <p>Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0217	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0217

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques potentiels, à gérer
Commentaires sur la sélection	En l'absence de mise en place de servitudes d'utilité publique (SUP) sur la décharge, le site est classé comme étant à risques potentiels à gérer.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 370899.0 , 6395657.0 (Lambert 93)
Superficie totale 944579 m²
Périmètre total 6036 m

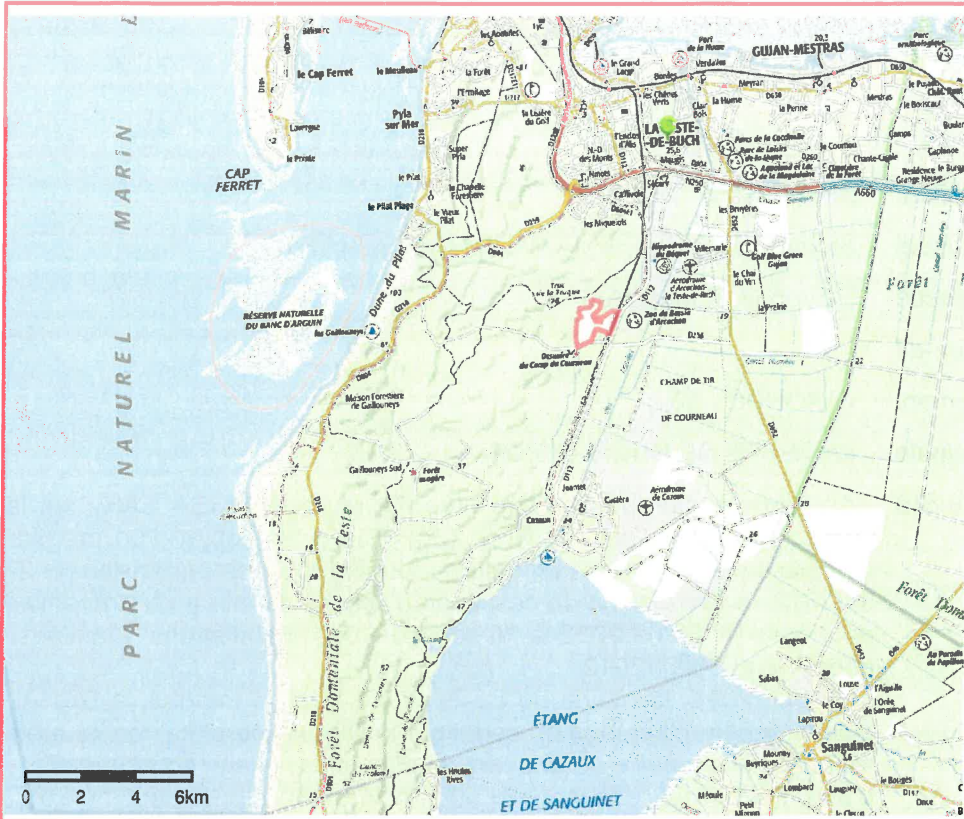
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LA TESTE DE BUCH	AY	525	22/11/2017

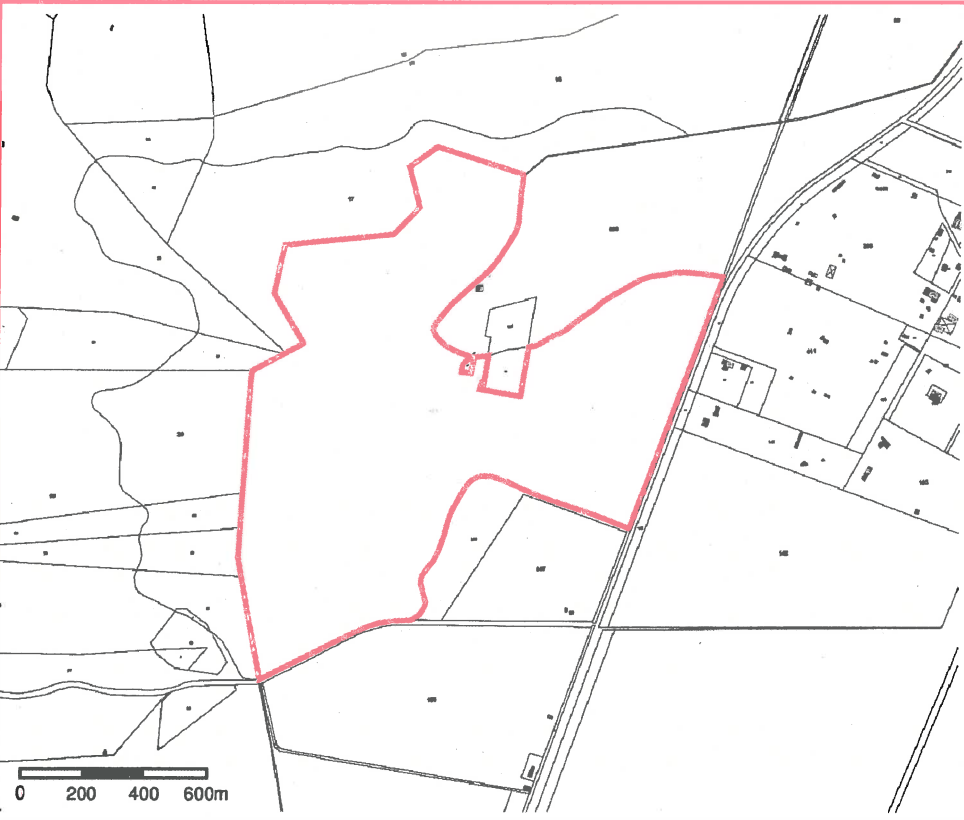
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 33SIS06199



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 33SIS06199



Identification

Identifiant	33SIS06272
Nom usuel	Station service LISA MAXIMUM CARBURANT
Adresse	5 Avenue Binghamton
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	LA TESTE DE BUCH - 33529
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne station-service exploitée par la société LISA SARL sur la commune de La Teste-de-Buch (33). Elle a fait l'objet d'un premier récépissé de déclaration en date du 12/06/1995. Par bordereau du 27/09/2012, la déclaration de cessation d'activité du site a été transmise pour avis le 03/09/2012 à l'Inspection des Installations Classées, effective au 30/11/2012.</p> <p>Le 04/08/2014, la mairie de La-Teste-de-Buch a informé la DREAL qu'une construction était en cours sur le site. Aujourd'hui, le site a été réhabilité et accueille dorénavant un bâtiment à usage commercial. L'emprise du site occupe une superficie totale d'environ 2 204 m² (source : www.cadastre.gouv.fr) et se situe dans un environnement urbain dense.</p>
Etat technique	Site nécessitant des investigations supplémentaires
Observations	<p>Le diagnostic de pollution du 30/06/2011 a montré un impact en hydrocarbures au niveau des sols et de la nappe. Puis, un rapport d'analyse complémentaire des eaux souterraines réalisé le 22/10/2012 a été transmis à l'inspection. Cette étude venait compléter le diagnostic précédent en analysant les paramètres BTEX (composés organiques mono-aromatiques volatiles) et les hydrocarbures C5-C8. Les résultats d'analyse ont montré un impact sur la nappe en xylène et en hydrocarbures C5-C10.</p> <p>Les premiers travaux réalisés entre novembre 2012 et mars 2013 ont consisté en la démolition des ouvrages de surface, le retrait de la cuve enterrée et l'excavation partielle des terres polluées. La mise en eau de la fouille n'a pas permis de poursuivre les travaux d'excavation. Les travaux complémentaires menés de juin 2013 à août 2013 ont consisté en un traitement physique et biologique couplé des sables impactés et de la nappe dans la fouille en eau. Le traitement des eaux sur site a été effectué via une installation de filtre à sable, décanteur à hydrocarbures et filtres à charbons actifs avec rejet dans le réseau collectif.</p> <p>Le rapport de fin de chantier a été réalisé le 11/03/2013 et a été transmis à l'inspection. Les résultats de contrôle des concentrations résiduelles en fond et flanc de fouille montrent qu'un impact est toujours présent au dessous du niveau de la nappe.</p> <p>La remise en état a permis de rendre le terrain compatible avec l'usage auquel il est destiné et notamment la construction de bâtiments commerciaux et de parkings.</p>

Suite à la visite d'inspection du site le 30/07/2013, un Procès Verbal de récolement a été dressé. Il a été proposé à Monsieur le Préfet de la Gironde la délivrance du récépissé de déclaration de cessation d'activité à la SARL LISA – MAXIMUM CARBURANTS et de lui donner acte de la bonne exécution des travaux de dépollution et de réhabilitation des terrains dans les conditions d'exécution des mesures complémentaires et de fourniture des documents ci dessous :

- l'analyse hydrogéologique complétée ;
- la mise en place d'un réseau piézométrique ;
- la caractérisation du sens d'écoulement de la nappe ;
- la vérification de l'efficacité du traitement sur la qualité des eaux de la nappe ;
- l'abandon de PZ2 au profit de l'installation d'un nouveau piézomètre éloigné de la fouille ;
- l'installation d'un piézomètre supplémentaire situé à l'aval hydraulique supposé du site ;
- de nouveaux prélèvements et d'analyses des polluants caractéristiques des carburants y compris le MTBE.

Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0429	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0429

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection La réhabilitation du site a été réalisée avec une dépollution ne visant qu'à l'usage envisagé (bâtiments commerciaux, parkings). Pour cette raison, il a été décidé d'inscrire ce site en SIS comme étant à risques avérés, pour informer le ou les propriétaires actuels et les éventuels futurs autres propriétaires, occupants à titre gratuit ou onéreux ou gestionnaires des terrains, des contraintes en matière d'utilisation des sols. Les futurs usages qui seraient envisagés ne pourront être validés qu'après la réalisation par un bureau d'études certifié en matière de sites et sols pollués d'une étude de sols, voire la mise en œuvre de mesures de gestion complémentaires adaptées à ces usages (cf. articles L. 556-1 et suivants et R. 556.1 et suivants du code de l'environnement).

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	372038.0 , 6399385.0 (Lambert 93)
Superficie totale	3108 m ²
Perimètre total	255 m

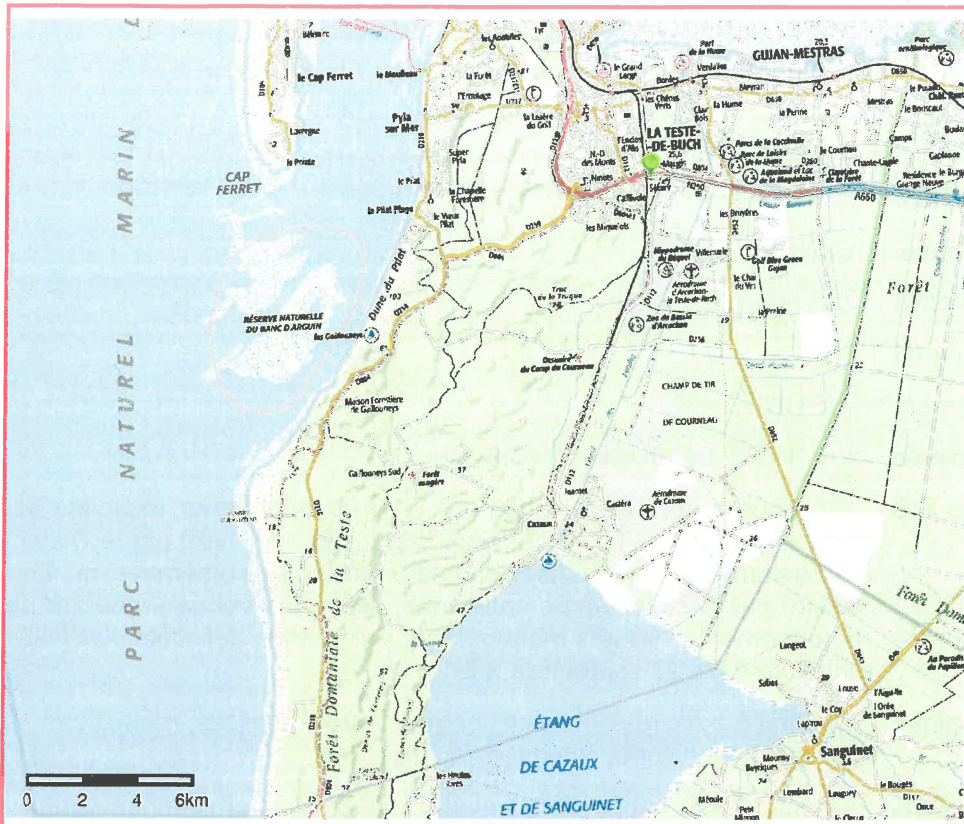
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LA TESTE DE BUCH	GW	62	24/11/2017

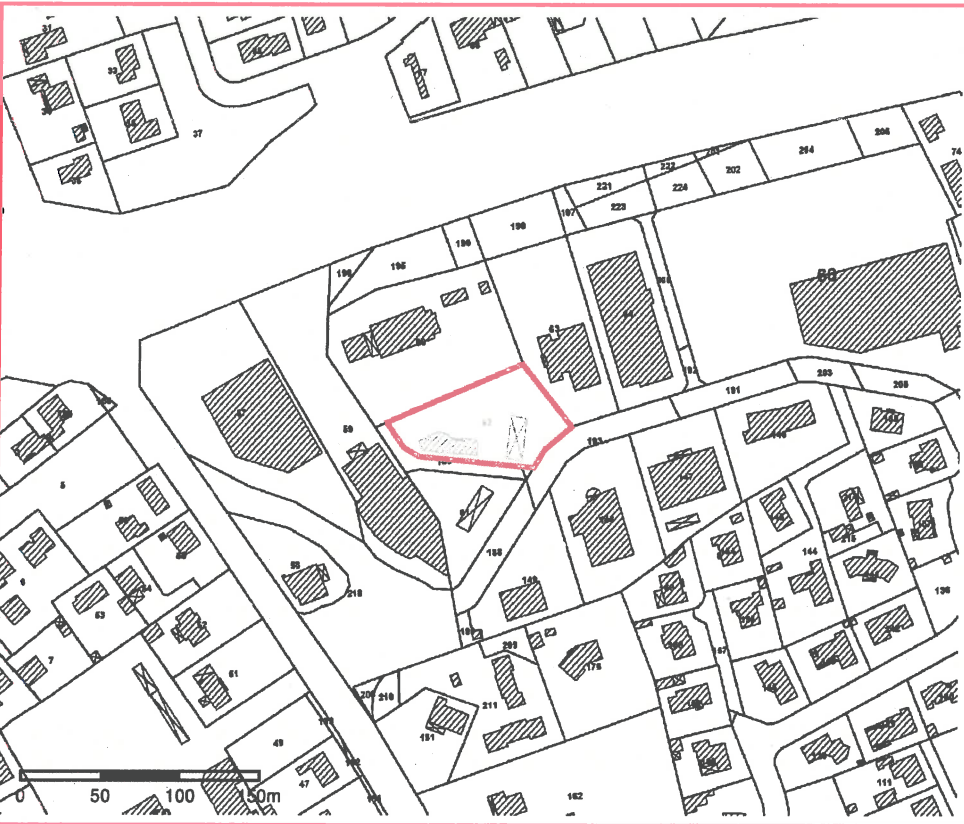
Documents

Cartographie



□ Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 33SIS06272



□ Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 33SIS06272



Identification

Identifiant	33SIS06317
Nom usuel	UIOM de la Teste
Adresse	181 Avenue Vulçain
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	LA TESTE DE BUCH - 33529
Caractéristiques du SIS	Ancienne usine d'incinération des ordures ménagères, exploitée sur la commune de La-Teste-de-Buch (33) jusqu'à fin 1999 par le District d'Arcachon, devenu COBAS (Communauté d'agglomération du Sud bassin) par la suite. Après cette date, elle est devenue un centre de regroupement d'ordures ménagères. La cessation définitive d'activité a été déclarée le 27 septembre 2001.
Etat technique	Site traité avec restrictions d'usages, travaux réalisés, restrictions d'usage ou servitudes imposées ou en cours
Observations	<p>Le site a fait l'objet de plusieurs diagnostics environnementaux (diagnostic initial, évaluation simplifiée des risques, diagnostics complémentaires). Les analyses complémentaires de 2005 ont identifié la présence de Plomb et de Cuivre dans les sols.</p> <p>L'ancien incinérateur de déchets ménagers ayant été à l'origine d'émissions de plomb dans l'environnement, ce site a été inscrit dans l'action nationale relative au diagnostic de l'état des sols potentiellement pollués par le plomb. Les résultats de ce diagnostic ont montré une situation satisfaisante ne nécessitant pas d'action particulière.</p> <p>La cuve enterrée de fuel anciennement présente sur le site a été nettoyée et enlevée. Un contrôle de la qualité des sols au droit de cette cuve a été réalisé. Les forages ont été cimentés après vérification du tubage.</p> <p>L'ensemble du site a été remblayé sur une hauteur de 30 cm afin d'isoler les zones impactées par le Plomb et le Cuivre, ainsi que l'ancienne zone de stockage des mâchefers. Il est recommandé de maintenir la pérennité de ce confinement quel que soit l'usage.</p> <p>Le procès verbal de récolement définitif est dressé par l'ex-DRIRE le 16/01/2009.</p> <p>Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "http://basol.developpement-durable.gouv.fr/".</p>

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0072	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0072

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection Le site a été réhabilité. Il est recommandé de maintenir la pérennité du confinement des terres impactées quel que soit l'usage.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 372920.0 , 6399292.0 (Lambert 93)

Superficie totale 27952 m²

Perimètre total 975 m

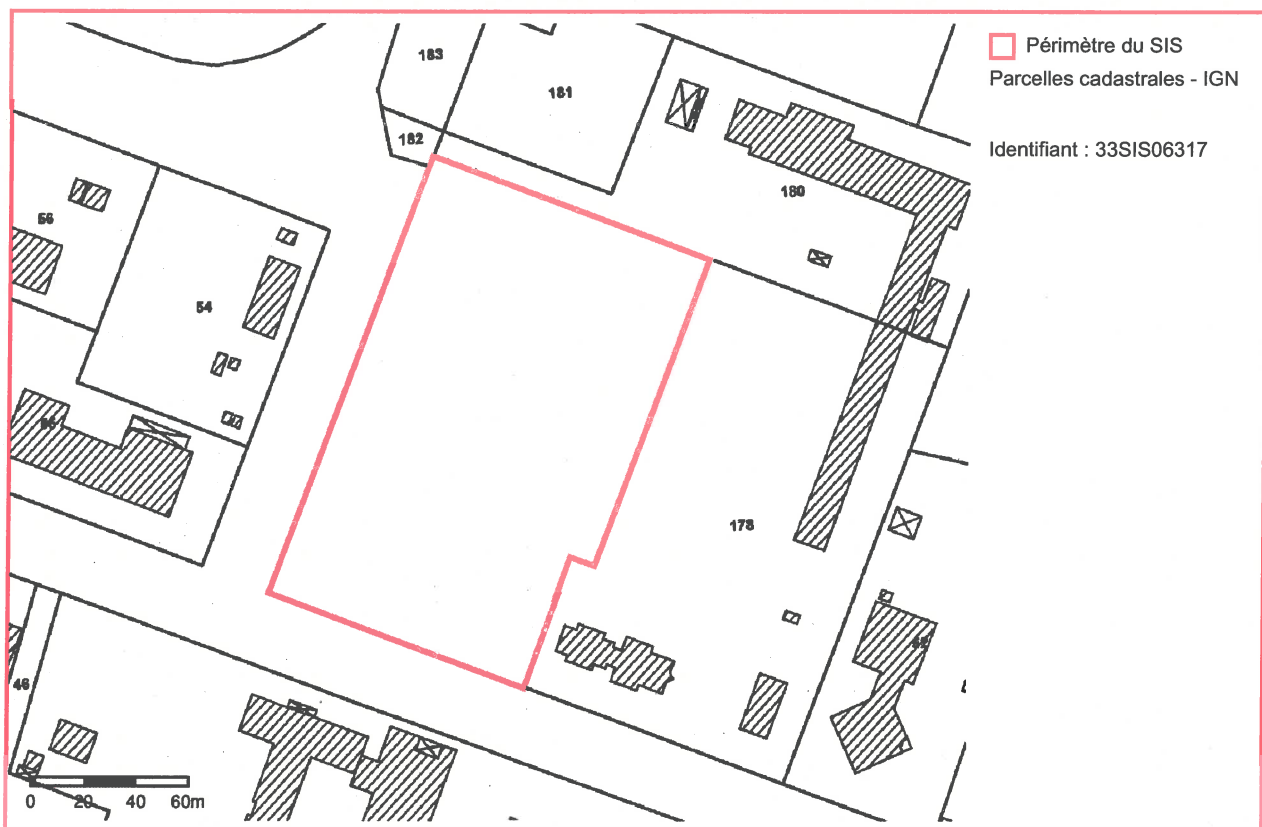
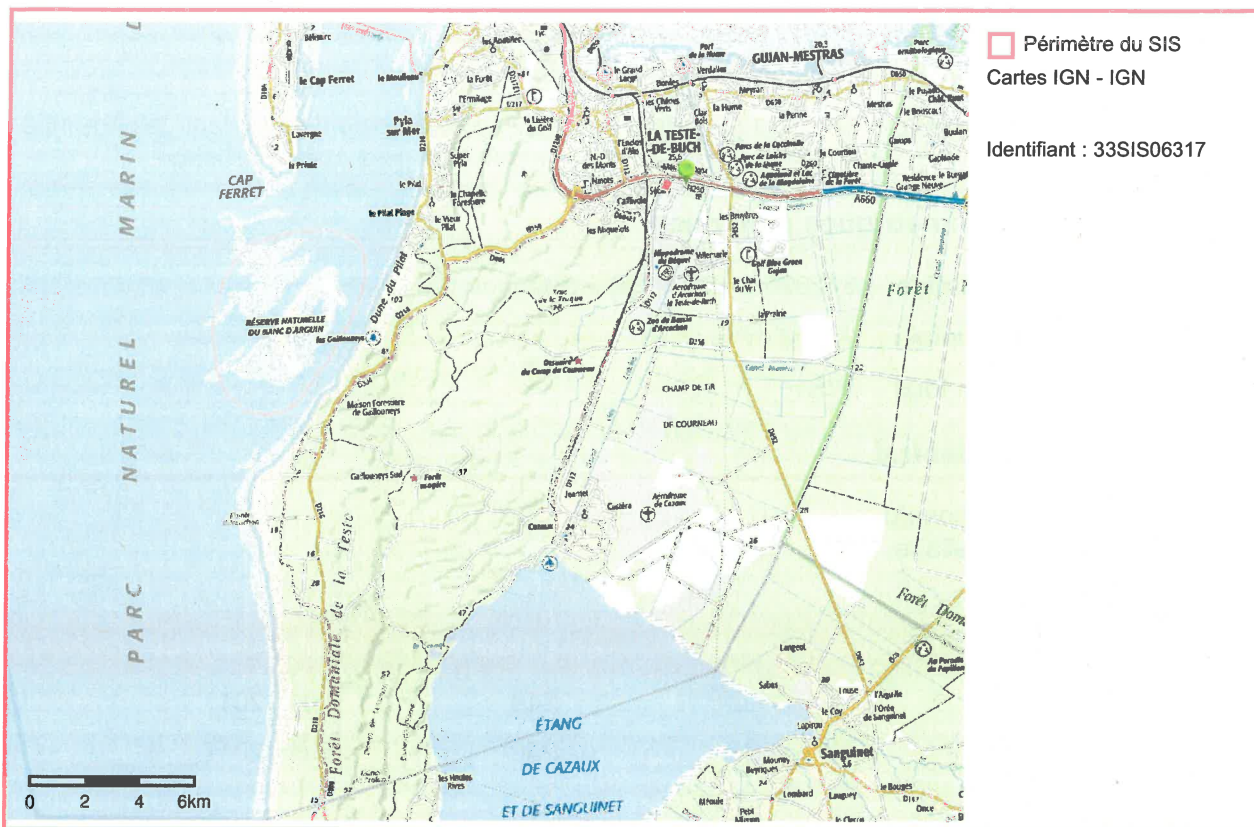
Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du
parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LA TESTE DE BUCH	GZ	249	24/11/2017
LA TESTE DE BUCH	GZ	250	24/11/2017

Documents

Cartographie





Identification

Identifiant	33SIS06319
Nom usuel	SHELL Pyla
Adresse	5 Rond Point du Figuier
Lieu-dit	
Département	GIRONDE - 33
Commune principale	LA TESTE DE BUCH - 33529
Caractéristiques du SIS	<p>Ancienne station-service exploitée par la société des pétroles SHELL au Pyla sur la commune de La Teste-de-Buch (33). Cette installation a été autorisée par récépissé du 22 mai 1997. Les installations ont été démantelées en octobre 2002. L'exploitant a déclaré la cessation d'activité le 3 mai 2005 et s'est engagé à remettre le site en état. Le 7 juillet 2005, le Sous-préfet d'Arcachon a pris acte de la cessation d'activité.</p>
Etat technique	<p>Site traité avec surveillance, travaux réalisés, surveillance imposée par AP ou en cours (projet d'AP présenté au CODERST)</p>
Observations	<p>L'Évaluation Simplifiée des Risques (ESR) du site réalisée en décembre 2002 a mis en évidence une contamination des sols et des eaux souterraines au droit du site. Une teneur en hydrocarbures totaux de 15 000 mg/kg a été mesurée pour l'un des sondages.</p> <p>Suite à l'ESR de 2002, il est procédé au démantèlement du site. Le traitement des sols et des eaux par air stripping s'est déroulé de mai 2003 à juin 2004. De plus le rapport final du 18 octobre 2004 stipule que 120 kg de Super Sans Plomb ont été extraits.</p> <p>A la suite des travaux de dépollution des sols et de la nappe, l'exploitant a fait réaliser une Évaluation Détaillée des Risques (EDR) le 20 octobre 2004, remise le 9 mars 2005 à l'Inspection des Installations Classées.</p> <p>Cette EDR concluait que les teneurs résiduelles en hydrocarbures totaux (HCTX) et Benzène Toluène Ethylbenzène Xylène (BTEX) dans la nappe ne sont pas susceptibles de générer un risque pour la santé, que ce soit par ingestion et inhalation. Il est à noter que ce rapport ne mentionne pas de valeurs seuils de contamination des sols et ne fournit aucun résultat d'analyses des sols en HCTX et BTEX.</p> <p>L'arrêté préfectoral du 8 novembre 2005 prescrivait le suivi semestriel de la nappe superficielle par la mise en place de trois piézomètres (un en amont et deux en aval). Les données acquises depuis 2005 ont montré une tendance à la baisse des teneurs pour les différents contaminants (BTEX et HCT). Sur la base de ces résultats, l'arrêté préfectoral du 22 mai 2012 a suspendu la surveillance de la qualité des eaux souterraines.</p> <p>Par courrier du 27 février 2006, la Mairie de La Teste-de-Buch a fait parvenir à l'Inspection des Installations Classées le projet de réaménagement de l'ancienne station-service. La création d'un parc floral est retenue.</p>

Toute modification de cet usage devra prendre en compte l'état des milieux ci-dessus décrit, d'une analyse des risques résiduels et, le cas échéant, d'un plan de gestion.

Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base BASOL	33.0182	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=33.0182

Sélection du SIS

Statut Consultable

Critère de sélection Terrains concernés à risques avérés

Commentaires sur la sélection Le site a été réhabilité en vue de la création d'un parc floral. Toute modification de cet usage devra prendre en compte l'état des milieux ci-dessus décrit, d'une analyse des risques résiduels (ARR) et, le cas échéant, d'un plan de gestion.

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde 366833.0 , 6401353.0 (Lambert 93)

Superficie totale 8254 m²

Perimètre total 430 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
LA TESTE DE BUCH	BS	15	22/11/2017
LA TESTE DE BUCH	BS	16	22/11/2017

Documents

Cartographie

